

# Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE2108 Activités d'intégration professionnelle			
Code	TEEM2B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Philippe MAC CALLUM</b> (philippe.mac.callum@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension scientifique et méthodologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est d'insérer au mieux le futur diplômé dans la vie professionnelle en lui permettant de mettre en pratique les connaissances acquises lors de sa formation en Haute Ecole.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

#### Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Élaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

#### Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

#### Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.2 Participer à la démarche qualité
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable

#### Compétence 5 **Effectuer des prestations d'exploitation d'un système électromécanique**

- 5.1 Suivre une procédure
- 5.2 Effectuer des tests, des contrôles, des mesures, des réglages

- 5.3 Utiliser des outils et des machines
  - 5.4 Exploiter une documentation
  - 5.7 Assembler, installer et entretenir un système
- Compétence 6 **Veiller au bon fonctionnement d'un système électromécanique**
- 6.2 Localiser, diagnostiquer une panne ou un dysfonctionnement
  - 6.3 Remédier à une panne ou à un dysfonctionnement

### **Acquis d'apprentissage visés**

La finalité de cette UE est d'insérer au mieux le futur diplômé dans la vie professionnelle en lui permettant de mettre en pratique les connaissances acquises lors de sa formation en Haute Ecole. Un programme de stage est établi et fourni par l'école aux maîtres de stage entreprise de manière à s'assurer que le stage corresponde au niveau de formation visé.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEEM2B08A Stage de 3 semaines en entreprise 40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEEM2B08A Stage de 3 semaines en entreprise 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Les présences sont obligatoires.

Un journalier du stage est à remettre au coordinateur de section.

Cette UE ne peut pas faire l'objet d'un Q3 mais l'étudiant sera tenu en cas d'échec de refaire son stage dès que possible et avant le début du Q1 suivant.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier en électromécanique orientation climatisation et techniques du froid

**HELHa Tournai - Frinoise** Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI  
 Tél : +32 (0) 69 89 05 60 Fax : +32 (0) 69 89 05 65 Mail : tech.tournai@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage de 3 semaines en entreprise			
Code	24_TEEM2B08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA s'inscrit dans le développement de la dimension scientifique et méthodologique des ressources étudiées. Sa finalité est de permettre au futur diplômé de rentrer dans le monde professionnel le plus facilement possible. Cette AA lui donne l'opportunité de mettre en pratique les connaissances déjà acquises lors de sa formation.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Mettre en application les connaissances déjà acquises.

Un programme de stage est établi par l'école à l'attention des maîtres de stage entreprise pour qu'ils puissent adapter

les stages aux objectifs recherchés.

Pour autant que cela soit possible lors du stage.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Cette AA est composée d'une période de trois semaines de stage. Elle privilégie la technique électromécanique mais également des techniques en hvarc. Le contenu de cette AA est fortement dépendant du choix de la société où ce stage aura lieu. Il ne peut donc être plus décrit

### Démarches d'apprentissage

Une période de trois semaines de stage dans en société durant laquelle l'étudiant sera actif uniquement sur le terrain soit en dépannage ou soit en montage. Cette période lui permet de se confronter à la réalité de l'aspect pratique de son futur métier.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Les séances de laboratoire dans les divers matières permettront à l'étudiant de préparer au mieux ce stage et d'en tirer le maximum de profit.

### Sources et références

Les documents fournis par la société.

Les notes des cours de laboratoires.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les sources techniques fournies par la société.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Seule la personne de référence de la société d'accueil cote le stage via une grille d'évaluation transmise par l'école.

Le représentant de la H.E. peut le cas échéant fournir une aide ou un conseil voire un éclaircissement lors de la cotation.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Stg	100				

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

Les présences sont obligatoires.

Un journalier du stage est à remettre au coordinateur de section.

Cette UE ne peut pas faire l'objet d'un Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).